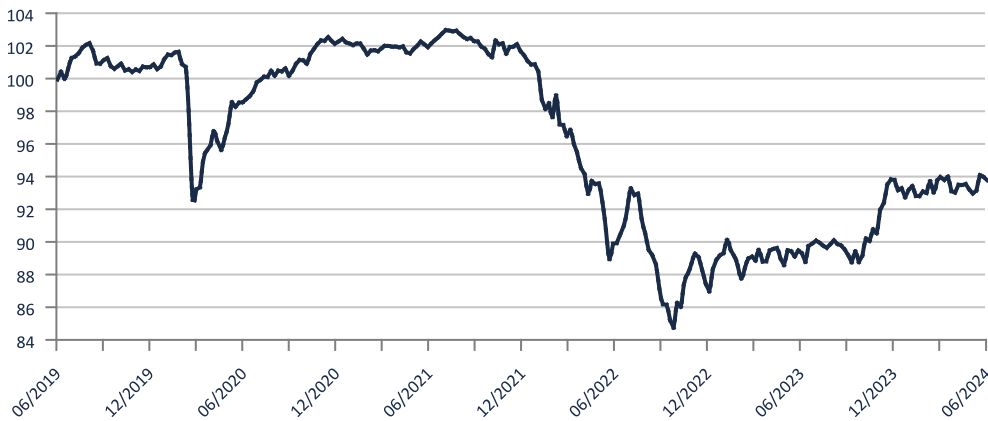


**STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT**

Investi en obligations et autres titres de créances négociables, SIENNA CREDIT ISR est composé de valeurs de la zone euro. L'objectif de gestion est d'atteindre la performance de son indicateur de référence, diminuée des frais de gestion.

**ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)**



**PERFORMANCES DU FONDS**

Performances cumulées (en %)	1 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	0,88	-0,01	5,01	-8,12	-6,16	6,31
Indice de référence	0,66	0,51	6,42	-6,80	-3,24	16,05

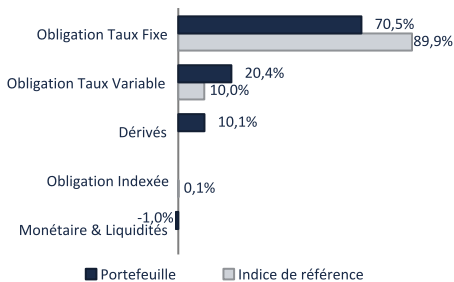
Performances annualisées (en %)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	5,01	-2,78	-1,26	0,61
Indice de référence	6,42	-2,32	-0,66	1,50

Performances annuelles (en %)	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	7,83	-14,24	-0,82	1,79	5,83
Indice de référence	8,18	-13,69	-0,78	2,97	7,51

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

**ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE**



**LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC**

Valeurs	Poids
AARB 5.875% 05/26 EMTN	2,15%
MET 3.625% 03/34 GMTN	2,13%
AVLN VAR 7/44(3.875%)	1,83%
LEASYS 4.625 02-27	1,83%
EDF VAR PERP	1,81%

Actif net du portefeuille : 56,84 M€  
Valeur liquidative de la part : 608,250 €



**CARACTÉRISTIQUES**

Date de création : 31/12/1991

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : Oblig. et autres TC libellés en euros

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR0007392220

Devise : Euro

Indice de référence : (Coupons nets réinvestis)  
100% Bloomberg Euro-Aggregate : Corporates -- 500MM

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 0,70%

Coûts de transaction : 0,24%

Principaux risques :  
Risque de perte en capital  
Risque de taux  
Risque de crédit  
Risque de durabilité  
Risque de contrepartie

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

## INDICATEURS DE RISQUE

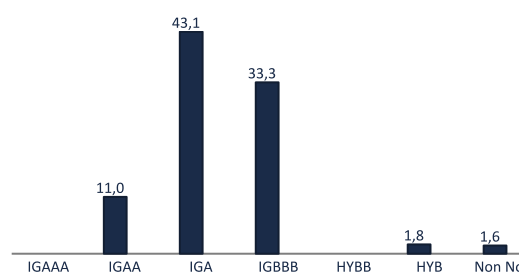
	1 an	3 ans	5 ans
<b>Volatilité annualisée</b>			
Portefeuille (en %)	4,27	4,78	4,33
Indice de référence (en %)	3,67	4,69	4,30

## SENSIBILITÉ

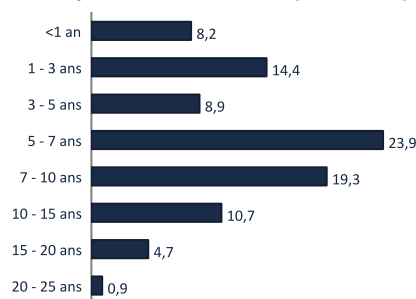
	Date du rapport	Mois précédent	29/12/2023
Portefeuille	4,89	6,86	3,86
Indice de référence	4,47	4,48	4,40

## ANALYSE DU PORTEFEUILLE - TAUX

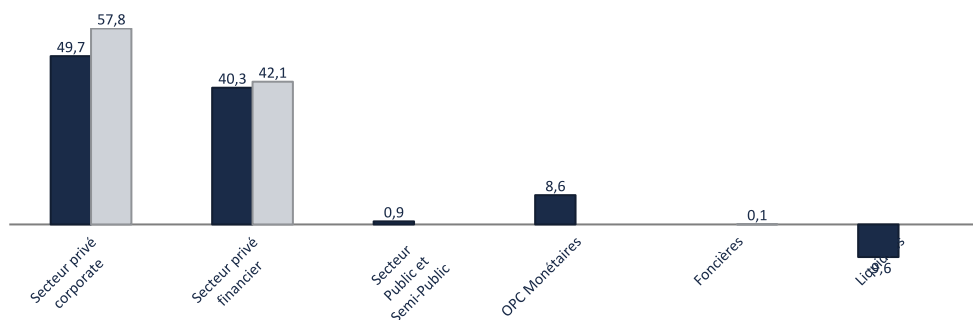
### Répartition par notation long terme (en % d'actif)



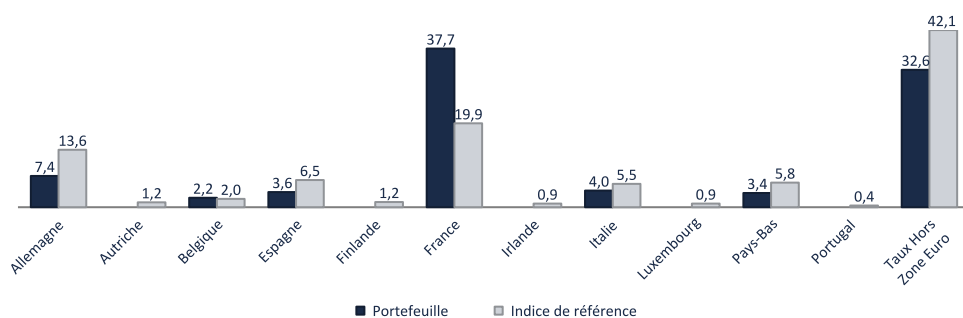
### Répartition par tranche de maturité (en % d'actif)



### Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)



### Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)



## Economie et Marchés

Le séisme politique qui secoue la France depuis le 9 juin n'aura pas épargné les différentes classes d'actifs. Les investisseurs craignent en effet qu'une Assemblée nationale aux mains du Nouveau Front Populaire (NFP) ou d'un ' bloc RN ' élargi soit synonyme d'un accroissement des déséquilibres budgétaires publics, tout en fragilisant la dynamique actuelle de croissance et de désinflation. Si le taux souverain français s'oriente ainsi modérément à la hausse (+10 pb pour l'échéance à 10 ans, autour de 3,20%), retenons surtout l'écartement du spread souverain OAT-Bund à 10 ans de +30 pb (passant de 50 à -80 pb environ). Le CAC 40 n'est pas épargné non plus, en recul de -6% depuis le 7 juin. Le pivotement de la BCE et la baisse de -25 pb des taux directeurs de l'institution n'aura pas suffi à inverser la tendance, ni plus globalement à éviter un repli modéré du Stoxx Europe 600 (-2%). Par ailleurs, des données macroéconomiques peu reluisantes auront également contribué à accentuer ces variations, à l'instar de la faiblesse des indicateurs d'activité PMI (en particulier en France et en Allemagne). Conjointement, ces éléments ont pesé sur la monnaie unique qui cède près de 1% face au dollar. Son de cloche bien différent aux Etats-Unis où la dynamique de la demande liée à l'intelligence artificielle a éclipsé les autres sujets majeurs. Le fer de lance Nvidia (+9% en juin, malgré un repli en fin de mois) a ainsi atteint un nouveau record et est même temporairement devenu la première capitalisation mondiale, devant les GAFAM, propulsant le S&P 500 (+4%) et le Nasdaq (+7%) vers de nouveaux points hauts historiques.

## Le mot du gérant

La BCE a débuté son cycle de baisse des taux en juin par un premier mouvement d'un quart de point fixant le principal taux directeur à 4,25%. Dans un contexte d'inflation résiliente, les taux longs étaient orientés à la hausse mais la décision surprise d'Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée Nationale a entraîné in ' Flight to Quality ' des taux allemands (10 ans finalement en baisse de 16 bps sur le mois à 2,50%) et un écartement du spread France-Allemagne de 50 à 80 bps (10 ans en hausse de 16 bps à 3,30%). Cela a également impacté le spread italien en hausse de 26 bps. Les obligations privées ont légèrement sous-performé sur le mois, pénalisées par le risque politique. En toute logique les obligations financières françaises sont les plus impactées. Dans ce contexte nous avons réduit la surexposition taux et augmenté les expositions France et Italie.

## ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

### Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	18,66	19,87
Taux de couverture (en % de l'actif)	98,45%	98,55%

**Note risque ESG du portefeuille** : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

### Contribution des piliers E, S et G au risque ESG Global \*

Fonds/Univers	Contribution du pilier E	Contribution du pilier S	Contribution du pilier G
Portefeuille	15,35%	47,20%	37,45%
Univers de départ	16,24%	45,51%	38,25%

\* Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers de départ.

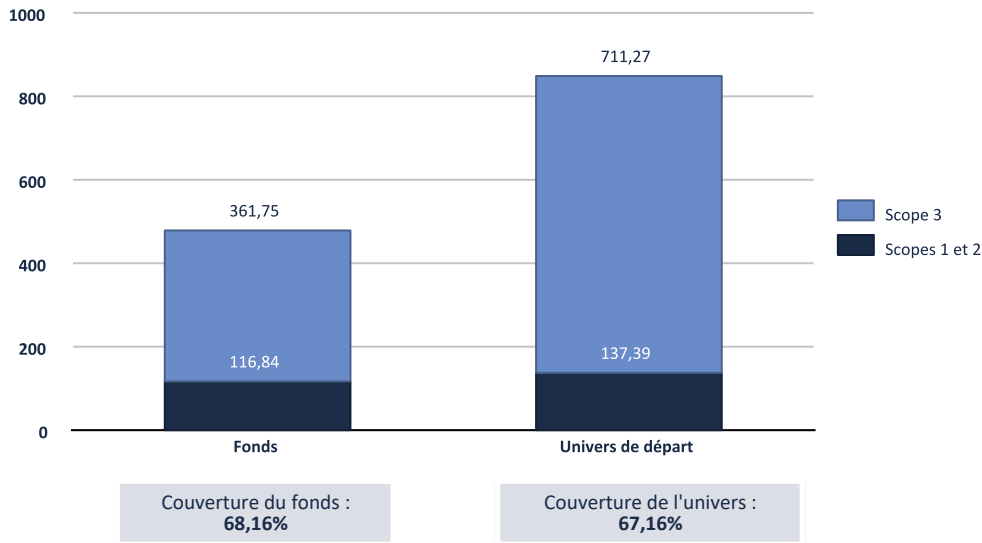
### Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'univers de départ exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	9,61%	14,51%
Niveau 1	19,44%	14,17%
Niveau 2	36,90%	31,35%
Niveau 3	34,05%	34,29%
Niveau 4	0,00%	4,59%
Niveau 5	0,00%	1,09%
Taux de couverture	97,62%	89,52%

Source des données : Sustainalytics

## ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

### Intensité Carbone (TCO2 MEUR Revenus)



Source : Sustainalytics

**Définition :** Exprimé en tonnes de CO2 par million d'euros de revenu, l'indicateur mesure la quantité de Gaz à effet de serre (GES) produite par unité de revenu générée par l'entreprise. Elle est pondérée par la part de l'actif dans le portefeuille.

	Portefeuille	Univers de départ	Source	Définition de l'indicateur
<b>VIOLATION UNGC*</b>	0,00%	0,00%	Sustainalytics	La part des actifs du fonds exposés à des entreprises qui violent les principes de l'UN Global Compact * ou les principes directeurs de l'OCDE.
* United Nations Global Compact : <a href="http://unglobalcompact.org">unglobalcompact.org</a>	Couverture du fonds : 90,34%	Couverture de l'univers : 86,19%		
<b>FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN %)</b>	39,17%	39,20%	Sustainalytics	Moyenne pondérée du pourcentage de femmes siégeant au conseil d'administration des entreprises.
	Couverture du fonds : 88,14%	Couverture de l'univers : 66,65%		
<b>EXISTENCE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS</b>	95,83%	96,61%	Sustainalytics	La part des investissements dans des entités ayant une politique en matière des droits humains en ligne avec les principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'Homme.
	Couverture du fonds : 85,43%	Couverture de l'univers : 73,95%		

## Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site [www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com). En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.